



Jouxten-Mézery, le 8 avril 2019

Chers membres, Chers parents, Monsieur le directeur, Madame la doyenne, Monsieur le syndic, Monsieur le municipal, Mesdames les enseignantes, Madame, Monsieur,

C'est avec plaisir que l'APE-JM vous convie à son assemblée générale,  
**le mercredi 8 mai 2019, à 19h30, au Bistro, Jouxten-Mézery.**

Elle sera suivie par sa traditionnelle fondue au fromage. Celle-ci est l'occasion de rencontres et d'échanges avec les représentants de la commune et de l'école dans un cadre convivial.

**Ordre du jour :**

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 23 mai 2018
2. Rétrospective de l'année en cours
3. L'école
  - Le mot du directeur d'établissement, M. J-F Armand
  - Présentation des représentants des parents au CET (Conseil d'Etablissement)
4. Le parascolaire
  - Le mot du syndic en charge du parascolaire à Jouxten-Mézery
5. Comptes et budget
6. Démissions et élections au comité
7. Divers

Vous trouverez ci-joint le PV de la dernière assemblée générale.

Pour des raisons d'organisation, merci de confirmer votre participation à l'AG et à la fondue à [apejm@romandie.com](mailto:apejm@romandie.com) **pour le vendredi 3 mai 2019** au plus tard en précisant le nombre de personnes pour la fondue.

Au plaisir de vous rencontrer le 8 mai prochain,

Cordialement,

Pour l'APE-JM, sa présidente,

Nathalie Schöni, chemin de la Bâtiaz 18, 1008 Jouxten-Mézery 1008 - Suisse